



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 avril 2011
Français
Original : espagnol

Assemblée générale
Soixante-cinquième session
Points 107 et 117 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-sixième année

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**Application des résolutions de l'Organisation
des Nations Unies**

**Lettre datée du 11 avril 2011, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de Cuba
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la déclaration faite par le Ministère des relations extérieures de la République de Cuba concernant l'acquittement du terroriste international notoire Luis Posada Carilles à la suite d'une mascarade judiciaire aux États-Unis d'Amérique (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 107 et 117 de l'ordre du jour, et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Pedro **Nuñez Mosquera**



Annexe à la lettre datée du 11 avril 2011 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Ministère des relations extérieures de la République de Cuba

[La Havane, le 9 avril 2011]

Le 8 avril 2011 au soir, la mascarade commencée il y a 13 semaines à El Paso (Texas) a abouti à l'acquittement du terroriste Luis Posada Carriles de toutes les accusations le visant dans le procès d'ordre migratoire intenté contre lui.

Pour tous ceux qui ont suivi la trajectoire ténébreuse de ce terroriste et ses liens avec les gouvernements américains successifs, le Bureau d'enquête fédéral (FBI) et la Central Intelligence Agency (CIA) dans leur sale guerre contre Cuba, c'est là encore une manifestation de l'appui et de la protection que lui ont constamment accordés les autorités américaines.

Depuis que Posada Carriles a débarqué en Floride, où il est arrivé des îles Mujeres à bord de l'embarcation *Santrina*, comme l'a bien exposé le Commandant en chef Fidel Castro, il a été, comme toujours, sous la tutelle et la protection du Gouvernement des États-Unis.

Son procès pour parjure dans la procédure d'immigration, mais non pour terrorisme, est une insulte au peuple cubain et aux familles endeuillées par les actes de Posada.

Le scandale survenu à El Paso contredit totalement la politique antiterroriste que prétend poursuivre le Gouvernement des États-Unis et qui a notamment mené à des interventions militaires dans d'autres nations, au prix de milliers de vies.

Le Gouvernement des États-Unis est bien conscient de la participation de Posada Carriles à l'explosion de l'aéronef de Cubana de Aviación au-dessus de la Barbade en 1976 et à la campagne d'attentats contre des installations touristiques cubaines en 1997, ainsi que ses projets visant à attenter à la vie de notre commandant en chef au Panama en l'an 2000, pour lesquels il a d'ailleurs été condamné dans ce pays.

Le gouvernement de Washington possède toutes les preuves des crimes de Posada, dont plusieurs ont été présentées lors du procès d'El Paso.

Il reste à savoir s'il sera capable d'intenter un nouveau procès pour terrorisme à Posada Carriles ou de l'extrader au Venezuela, comme ce pays l'a demandé il y a déjà plus de cinq ans et comme y obligent juridiquement les accords internationaux auxquels le Gouvernement des États-Unis est partie ainsi que la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité des Nations Unies qu'il a lui-même appuyée.

Le comble est que, alors qu'on acquitte Posada Carriles, cinq combattants antiterroristes cubains restent injustement en prison aux États-Unis pour avoir cherché à se renseigner sur les actes des terroristes d'origine cubaine qui, comme Posada Carriles, se promènent librement et impunément dans les rues de Miami.

Cuba répète que le Gouvernement des États-Unis est le principal responsable de ce dénouement et lui enjoint d'assumer ses obligations dans la lutte contre le terrorisme sans l'hypocrisie de deux poids, deux mesures.